



La Côte-Saint-André

POUR TOUS

On nous alerte depuis des décennies !

Après des années à « faire l'autruche » refusant d'affronter la réalité, les problématiques environnementales ont désormais, enfin, leur place dans l'espace médiatique. Les effets du changement climatique sont bien réels en tout point du globe.

Alors, on s'y attelle ensemble ?

Notre prochain échange citoyen

Lundi 28 Novembre
19H45 À 22H00

Salle Aile Nord
château Louis XI

« **Collectivités et citoyens, évoluons vers un territoire durable** » avec la participation de :

Elsa Delcombel, *spécialiste de l'agroenvironnement*,
Guillaume Gontard, *sénateur de l'Isère*
et Pierre Jouvenal, *Président de l'association Bièvre
Energie Citoyenne*

Intercommunalité

L'eau potable

Portraits

Michèle Bertholdy & Francis Correard

Patrimoine

Les fontaines

« Chères Côtôises, chers Côtôis, voici un rapide aperçu de nos dernières interventions médiatiques. A lire, à relire pour forger ou consolider votre opinion sur le devenir possible de la commune. Le débat est ouvert ! »

On nous alerte depuis des décennies.

Le déchet le plus facile à recycler est celui que l'on ne produit pas. L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas...

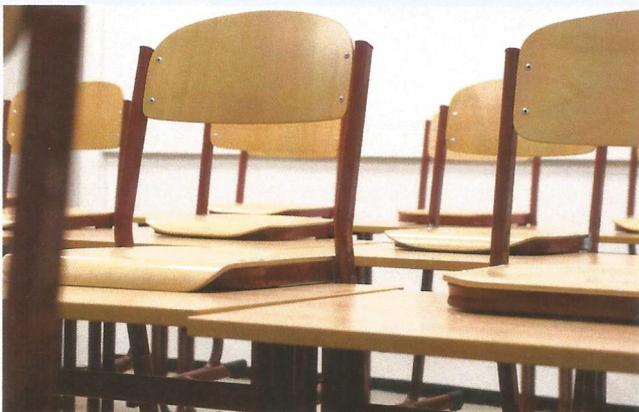
Toutes ces phrases « bateau », rabâchées depuis 10 ans, 20 ans, ne sont pourtant pas mises en œuvre dans bon nombre de collectivités... à commencer par La Côte-Saint-André. La première marche de la sobriété devrait donc être assez aisée à atteindre pour la commune : **stop au gaspillage !**

- 1 Extinction des lumières inutiles des bâtiments et espaces publics la nuit
- 2 Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts de la ville
- 3 Changement des habitudes de consommation au quotidien...

Facile et efficace, à condition d'agir vite !

L'aménagement de la ville est un des moyens le plus efficace pour **faire évoluer les comportements de tous**. C'est aussi un outil précieux pour être **acteur de la transformation écologique**. À La Côte-Saint-André, toute l'organisation de l'espace public est faite autour du mode de vie des années 80 où la voiture individuelle était centrale. Ces aménagements vieillissants ne sont **plus adaptés** et nécessitent un chantier d'envergure !

Profitons-en pour **être ambitieux** et faire de la ville de La Côte-Saint-André une ville **moderne** sur le plan environnemental et social : priorisation des piétons et modes doux dans tout le centre bourg, désartificialisation des sols, végétalisation des espaces publics dès que possible, regroupement et accessibilité des services publics, gestion des ressources naturelles, utilisation de matériaux biosourcés, bâtiments à énergie positive... et bien d'autres **idées novatrices** à mettre en œuvre.



Autre poids lourd de la transformation écologique : **le type d'énergie** utilisée et **l'isolation des bâtiments publics**. À la Côte-Saint-André, il y a plusieurs bâtiments sur lesquels il est nécessaire d'intervenir rapidement. Nous le dénonçons depuis longtemps, mais la municipalité traîne les pieds, et la situation devient urgente ! À **l'école publique** en premier lieu, on frôle la passoire énergétique avec des **méniseries qui ont désormais 50 ans** ; les locaux où sont installés actuellement la MJC et la crèche ; les locaux de l'école de musique ; les vestiaires et équipements sportifs clos....



Quant aux modes de chauffage, solaire, géothermie, bois ? Non rien de tout cela ! Actuellement du **gaz** et encore du gaz alors même que certains équipements ont été changés il y a à peine 2 ans avec un choix d'investissement uniquement guidé par l'approche financière (chaudière à gaz de la salle des fêtes).

Changeons enfin d'orientation et faisons le choix de la sobriété, de la réduction des consommations et de l'utilisation de sources énergétiques durables.

Un beau projet global, d'avenir, à construire ensemble, avec tous les acteurs du territoire.

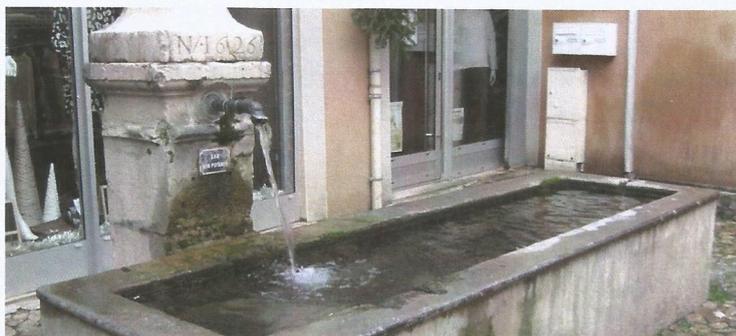
Patrimoine

La Côte-Saint-André, une ville patrimoniale riche de sa diversité !



**Vous les voyez tous les jours pour certaines...
et d'autres sont bien plus cachées !**

Les fontaines jalonnent les rues de La Côte-Saint-André, à l'image des nombreuses sources qui serpentent sous nos pieds. Encore un beau patrimoine à préserver, valoriser et entretenir pour rendre la ville accueillante, agréable et gaie. Par les temps chauds et secs qui sont amenés à se répéter, ces ilots de fraîcheur sont les bienvenus pour les passants.



Portraits

Michèle Bertholdy



Michèle Bertholdy, élue du groupe municipal «*La Côte-Saint-André Pour Tous*». « En arrivant à La Côte-Saint-André il y a une quinzaine d'années, j'ai rapidement repris mes habitudes de participer à la vie locale, en adhérant à des activités sportives ou socio-culturelles, en tant que simple membre ou en m'impliquant dans la vie des associations. C'est tout naturellement que je me suis intéressée à l'ambiance locale... et que j'ai « repéré » l'association « *La Côte-Saint-André pour Tous* » qui me correspondait et qui défendait les valeurs qui m'interpellent. En 2008, ce fut pour moi une évidence de m'intéresser aux projets de Jacky Laverdure pour les élections municipales, puis de m'engager à ses côtés en 2014. Pour la campagne des municipales de 2020 j'étais aux côtés de Christophe Vignon. C'est pour moi une toute nouvelle expérience... Je découvre le domaine de la gestion d'une petite ville, ses contraintes, la difficulté de s'informer, d'être entendu... Je vis pleinement cette nouvelle expérience de conseillère municipale en défendant contre vents (parfois violents) et marées (parfois agitées) les valeurs humaines, sociales, écologiques et responsables qui nous animent. »

Francis Correard



Francis Correard, élu du groupe municipal «*La Côte-Saint-André Pour Tous*» depuis Novembre 2021. « Natif du Trièves, scolarisé et étudiant en région Grenobloise, je suis arrivé à La Côte-Saint-André en 1984. Cadre technique des services de l'Etat puis de collectivité territoriale, mon parcours professionnel m'a conduit successivement de La Côte-Saint-André à Bourgoin-Jallieu pour s'achever à Vienne fin 2019. Ces divers postes occupés sur des territoires différents m'ont permis d'assurer la mise en œuvre de projets de voirie, réseaux et bâtiments. En parallèle de l'activité professionnelle, j'ai été et suis toujours dirigeant d'association locale : parents d'élèves de l'école publique, MJC, UAC Rugby et la Joyeuse Boule Cotoise... »

Intercommunalité

La métolachlore -**ESA** : un herbicide largement utilisé en agriculture conventionnelle.

Lorsque sa présence est détectée dans les eaux captées (eau potable), cela déclenche un avis de non-conformité.

En **2020**, il y a eu **142 avis non-conformes** pour cette molécule à l'échelle de l'intercommunalité, dont **24 pour La Côte-Saint-André**.

En **2021**, ce nombre monte à **248** pour l'intercommunalité, dont **48 pour La Côte-Saint-André !!!** Le double.

Les quantités détectées restent en-dessous du seuil d'alerte qui rendrait l'eau impropre à la consommation. Pour autant, ces quantités augmentent elles aussi entre 2020 et 2021, y compris à La Côte-Saint-André.

La collectivité doit agir en responsabilité sur ce sujet : informer les usagers, prévenir et trouver des solutions pérennes pour améliorer la qualité de l'eau au robinet.



À ce jour à La Côte-Saint-André, 52% de l'eau potable captée à la source repart dans la nature avant même d'être distribuée. Pourquoi ? La vétusté des réseaux et donc les fuites importantes expliquent cette perte d'eau traitée. Il est urgent de programmer des travaux d'envergure de rénovation de ces réseaux pour arrêter le gaspillage de la ressource. Cette compétence relève de l'intercommunalité. Certaines communes de Bièvre Isère sont à moins de 10% de perte. **La raréfaction de l'eau nécessite une action politique forte en la matière.**

Source : rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service eau potable, Bièvre Isère Communauté. Disponible sur notre site www.lacotesaintandrepourtous.fr

A vos agendas !

NOUS VOUS INVITONS À NOTRE PROCHAIN ÉCHANGE CITOYEN

Collectivité et citoyens, évoluons vers un territoire durable

LUNDI 28 NOVEMBRE

19H45 à 22H00 - Salle Aile Nord - Château Louis XI - La Côte-Saint-André

Au programme : Autonomie énergétique locale et aménagement du territoire ; Agriculture, alimentation et ressource en eau ; mobilité.

Avec la présence de **Guillaume Gontard**, sénateur de l'Isère, **Elsa Delcombel**, spécialiste de l'agroenvironnement et **Pierre Jouvenal**, président de l'association Bièvre Energie Citoyenne.

Pour nous retrouver ou nous rejoindre

www.lacotesaintandrepourtous.fr



contact@lacotesaintandrepourtous.fr



Facebook
La Côte St André pour tous

